



Puis-je demander un acompte au notaire sur mon héritage à venir?

Par **Awakaty**, le **23/09/2013** à **19:16**

Bonjour.

Puis-je demander au notaire chargé de la succession, de me verser une avance sur héritage? En effet, ma maman est décédée voilà bientôt un an. Je partage donc l'héritage avec son compagnon de fin de vie, à hauteur 50%.

Les fonds devaient être débloqués dans cette période-ci et une assurance vie sortie de derrière les fagots, devait nous être attribuée plus tard, en différée, le temps d'établir les formalités obligatoires.

Mais finalement, l'étude notariale décide d'attendre le déblocage des fonds par la compagnie d'assurance pour faire tout en même temps, et la compagnie prend son temps.

Quels sont mes droits à demander un acompte ou encore la part qui m'est allouée, sans l'assurance vie, et quelles démarches faut-il entreprendre pour l'obtenir?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement